

Projet interdisciplinaire SES-lettres

Objectifs pédagogiques :

- Etre capable de citer une œuvre littéraire pour illustrer certaines notions sociologiques.
- Etre capable de mobiliser un vocabulaire sociologique (ici relatif à la socialisation) pour analyser une œuvre littéraire

Durée :

1h30 de visionnage (le premier travail écrit est réalisé pendant le visionnage et éventuellement terminé à la maison) au début de la séquence sur le chapitre 5.1 de 2de (Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?)
0h30 à la fin de la séquence (sauf si le deuxième travail écrit est donné à faire à la maison).

Matériel/ressources nécessaires :

Téléviseur ou vidéoprojecteur + Une copie du film « Douze Homme en Colère » (1957)

Introduction :

Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire entre les SES et les lettres, j'ai choisi comme œuvre à étudier avec les élèves un classique du cinéma : le film « *Douze Hommes en Colère* » de Sydney Lumet sorti en 1957. Ce long-métrage est un support qui peut servir dans de nombreuses disciplines. En échangeant, en salle des professeurs, j'ai appris que des collègues l'utilisaient en philosophie (pour aborder les notions de réalité et de vérité), en « littérature et société » (pour présenter la manière dont une œuvre cinématographique peut ouvrir le débat sur un sujet de société) ou encore en « droit et grands enjeux du monde contemporain » (pour présenter le système de jury lors d'un procès et ses limites).

Dans notre cas, nous avons envisagé d'utiliser ce film en Seconde pour aborder le thème de l'argumentation en Français (domaine dans lequel « Douze Hommes en Colère » est un véritable modèle) et en Sciences Economiques et Sociales pour introduire le premier chapitre (comment devenons-nous des acteurs sociaux ?) du cinquième thème du programme (individus et cultures). Je m'en suis servi notamment pour sensibiliser les élèves à la notion de socialisation (la notion centrale du chapitre 5.1 de Seconde), au fait qu'il s'agisse d'un processus qui se poursuit tout au long de la vie, qui est l'œuvre d'instances diverses, et dont les effets sur l'action des individus sont observables au quotidien.

Le film dure un petit peu plus d'une heure et demie. Il est donc possible de le visionner sur une séance de deux heures tout en ayant le temps de faire s'installer les élèves, de faire l'appel, de leur faire noter le titre du chapitre et de leur expliquer les consignes du travail attendu.

Résumé du film :

Douze Homme en Colère est un huis-clos qui met en scène les délibérations d'un jury composé de douze jurés lors du procès d'un jeune homme latino-américain de dix-huit ans accusé d'avoir tué son père et que tout semble accuser. Lors du vote préliminaire, onze jurés se prononcent en faveur du verdict de culpabilité alors qu'un seul juré – le juré numéro huit – vote « non coupable », estimant avoir « des doutes valables ». Est alors lancé un débat au cours duquel le juré numéro huit convainc un à un les onze autres de douter de la culpabilité de l'accusé.

Travail proposé aux élèves :

Deux travaux en rapport avec le film sont proposés aux élèves au cours du chapitre de SES. Le premier est réalisé lors du visionnage du film (et peut éventuellement être complété à la maison). Il est demandé aux élèves de réaliser un tableau dans lequel ils listent pour le plus grand nombre de jurés possible les informations suivantes :

- Leur métier et/ou leur milieu social (notion qui a été traitée juste avant lors du chapitre 1.2 sur la consommation en tant que marqueur social)
- Les événements passés de leur vie qui semblent influencer leur manière de se comporter, de s'exprimer, d'argumenter. Il s'agit d'amener les élèves à percevoir le phénomène de socialisation (sans connaître encore le terme).
- Les idées/principes auxquels ils sont attachés et qui, là aussi, vont déterminer leur propos, leurs arguments, leurs actions, etc.

Je précise aux élèves qu'il serait bienvenu qu'ils parviennent à noter quelques citations/répliques/passages du film pour illustrer leurs propos.

Le tableau ci-dessous constitue une proposition de corrigé basé sur le travail rendu par les élèves. Evidemment, je ne m'attendais pas à ce que les élèves parviennent à compléter entièrement le tableau pour les douze jurés après un seul visionnage du film en classe. Tous les élèves ont quand même réussi à remplir le tableau pour trois à dix jurés. A une exception près, le travail a été réalisé sérieusement par l'ensemble des élèves.

N°	Métier / Milieu social	Evènements passés, expériences vécues, ... qui déterminent la manière d'agir, de penser, de parler, etc.	Idées, principes, ... auxquels est attaché le juré et qui influence sa manière de raisonner, de s'exprimer, de se comporter, etc.
1	Entraîneur de l'équipe de football (américain) d'un lycée	A été nommé président du jury A l'habitude dans le cadre de son métier de diriger une équipe et de gérer les tensions qui peuvent apparaître en son sein.	Respect de la procédure, sens du devoir, ...
2	??? / Classe moyenne	A eu une altercation avec un autre client alors qu'il faisait la queue au guichet d'une banque quelques jours auparavant.	Indécision, discrétion, ...
3	Dirigeant d'une entreprise de services comptant 37 employés / Classe supérieure	Education très dure pendant l'enfance (père autoritaire qui exigeait que son fils le vouvoie, etc.) Dispute très importante avec son fils qu'il n'a plus revu depuis.	Extrême fermeté, vengeance, ...
4	Courtier à Wall Street / Classe supérieure	A été au cinéma il y a quelques jours. A l'habitude des situations « stressantes » et de prendre des décisions difficiles.	Rigueur, calme, objectivité, neutralité, sens du devoir,...
5	??? / Classe populaire	A grandi dans le même milieu défavorisé que l'accusé. A déjà vu des rixes au couteau A subi des discriminations tout au long de sa vie	Honneur, empathie
6	Peintre en bâtiment / Classe populaire	A déjà repeint une pièce dans un bâtiment semblable à celui où le meurtre a eu lieu. Estime ne pas être à sa place en	Respect des aînés, respect de la hiérarchie, etc.

		<p>tant que juré, qu'il s'agit d'un travail intellectuel auquel il n'est pas vraiment apte (« c'est plus dur que le boulot », « c'est mon patron qui fait les suppositions pour moi »).</p>	
7	Représentant de commerce / Classe moyenne	<p>A l'habitude de se montrer convaincant dans le cadre de son métier (a réussi à vendre des pots de marmelade pour plusieurs milliers de dollars) et de plaisanter pour séduire ses clients.</p>	<p>Impatience, humour, détachement, etc.</p>
8	Architecte / Classe moyenne	<p>Cela n'est jamais évoqué de manière explicite dans le film mais on peut imaginer que les qualités d'un bon architecte (patience, rigueur, observation, analyse, etc.) sont à l'origine de la qualité de l'argumentation de ce juré</p>	<p>Empathie, rigueur, calme, sens du devoir</p>
9	Retraité / Classe moyenne	<p>Estime, de par son grand âge (et par extension, sa longue expérience de la vie), être en mesure de bien comprendre la psychologie de certains témoins (le vieux monsieur qui n'a jamais été quelqu'un d'important et pour qui le procès est une occasion inespéré de se faire remarquer ; ou encore la femme quarante ans qui, par coquetterie, ne portait pas ses lunettes le jour du procès)</p>	<p>Respect, empathie, morale, sens du devoir</p>
10	Propriétaire de plusieurs garages / Classe supérieure	<p>Prétend avoir fréquenté par le passé des individus issus du même</p>	<p>Racisme, franchise, conflit, ...</p>

		milieu que l'accusé et « bien les connaître ».	
11	Horloger, origines étrangères / Classe moyenne	Estime avoir été bien élevé et avoir appris à apprécier les qualités du système démocratique.	Politesse, démocratie, liberté, sens du devoir...
12	Travaille dans la publicité / Classe moyenne	A appris dans son métier que les meilleures idées peuvent venir de personnes ou de situations inattendues.	Indécision, passion, etc...

A la fin du chapitre, je demande aux élèves de rédiger un petit paragraphe dans lequel ils réemploient le vocabulaire du cours pour exprimer dans un langage sociologique (socialisation primaire et secondaire, normes, valeurs, rôles sociaux et identité sociale) les idées développées intuitivement dans la première activité. Le paragraphe suivant est la production d'une élève (qui a voulu garder l'anonymat). Seules les fautes d'orthographe ont été corrigées.

Les différents jurés n'ont pas intériorisé les mêmes normes et valeurs durant leur socialisation primaire et secondaire car ils ne viennent pas tous du même milieu social et n'ont pas tous la même histoire personnelle. Ils ont donc des identités sociales différentes et des habitus différents. C'est pourquoi leurs idées, leurs comportements et leurs arguments ne sont pas les mêmes durant les délibérations. C'est ce que nous avons pu voir dans le film « Douze Homme en Colère ».

Piste supplémentaire : je n'ai pas osé le faire cette année par peur de perdre trop de temps et de ne pas pouvoir finir les chapitres obligatoires du programme mais je n'exclus pas une année prochaine (ou plus tard dans l'année s'il s'avère que j'avance plus vite que prévu dans ma progression), de demander aux élèves de réaliser de courts exposés dans lesquels ils présentent et analysent une œuvre artistique de leur choix (livre, film, jeu vidéo, ...) qui, selon eux, est dotée d'une portée sociologique (ou en tout cas illustre un phénomène sociologique).

Par exemple, pour illustrer le phénomène de socialisation anticipatrice, on peut citer l'autobiographie d'Edouard Louis « Pour en finir avec Eddy Bellegueule », le film « Nelson Mandela : un long chemin vers la liberté » ou encore le jeu vidéo « Life is Strange » (dans lequel le joueur incarne une jeune fille issue d'une famille modeste qui rentre dans une prestigieuse académie américaine grâce à une bourse d'étude).

Cette idée, peut être transposée à un autre niveau (comme la classe de première ES) où les élèves connaissent davantage de notions en sociologie.

Bilan de l'activité :

Le bilan de cette activité est globalement très positif. Malgré son ancienneté, le film, de par ses nombreuses qualités (mise en scène, jeu des acteurs, qualité des dialogues, suspense, ...), semble avoir beaucoup intéressé les élèves qui se sont investis sérieusement dans les activités proposées. Je recommanderai toutefois d'être très clair dans l'explication des consignes pour que les élèves comprennent bien le travail qui est attendu de leur part (surtout dans le cas de la première activité). On peut noter que certains élèves ont un peu de mal à regarder le film et à produire en même temps le travail demandé.

Travail en cours de français :

Après le travail effectué en cours de SES (en tout cas, la première partie en début de chapitre), les élèves étudient le film sous un autre angle dans le cadre du cours de français sur l'argumentation. Voici ci-dessous la préparation de cours que ma collègue Sophie Van Vlierberghe (que je remercie) a proposé aux élèves de notre classe de Seconde commune.

Étude filmique : 12 hommes en colère de Sidney Lumet

Objectif : revenir sur le film étudié en SES en réinvestissant les connaissances acquises durant la séquence
« Argumenter pour dénoncer »

- 1) Résumer l'intrigue du film
- 2) A quel domaine de l'argumentation le film fait-il référence ? Justifier

Rappel : l'argumentation au service du domaine judiciaire

Mots clés (à définir) : genre judiciaire, délibérer, plaider, réquisitoire

L'art oratoire et les genres oratoires

Le procès implique une argumentation orale, l'avocat/le défenseur peut convaincre ou persuader via un plaidoyer, le procureur/l'accusation via un réquisitoire.

- 1) A quelle étape de l'argumentation correspond l'échange entre les membres du jury ?

Le jury doit délibérer : peser le pour et le contre en vue d'une prise de décision

- 2) L'échange entre membres du jury (à reconstituer sous forme de débat avec groupes et porte-paroles)

Rappeler les arguments contre la condamnation :

- le milieu dont est issu l'accusé : défavorisé
- son enfance : il a été battu par son père, foyer brisé
- il est très jeune
- l'avocat a omis des détails, mal défendu l'accusé, il est commis d'office (travail ingrat, bâclé?)
- témoins et hommes de lois sont des êtres humains (la justice n'est pas une science exacte)
- l'arme du jeune homme n'est pas unique/facile à se procurer : une arme similaire est l'arme du crime
- le voisin a pu se tromper en reconnaissant la voix du jeune homme
- scène du meurtre perçue à travers rame de métro : comment le voisin a -t-il pu entendre une voix et un bruit de chute ?
- le vieil homme seul a pu inventer inconsciemment : pour attirer l'attention
- même si le jeune homme a crié « je vais te tuer », est-ce une preuve ?
- le vieillard a-t-il pu se déplacer assez vite pour voir le jeune homme partir ? (prouvé/application)
- la taille du fils ne coïncide pas avec l'angle d'implantation du couteau
- la voisine n'a pas une bonne vue (ne porte pas de lunettes par coquetterie), elle a pu se tromper

Rappeler les arguments pour :

- le recours aux faits : menaces entendues, deux témoins (voisins)
- l'accusé est un « voyou » une « racaille »
- son innocence n'a pas été prouvée
- pas de témoins pour l'alibi du cinéma et incohérences dans la version du jeune homme
- la voisine portait peut-être ses lunettes ce soir là

- 3) Quels arguments estimez-vous invalides/fallacieux ?
- 4) Lesquels vous paraissent décisifs/ très efficaces ?
- 5) Quels arguments relèvent d'une volonté de convaincre ? De persuader ?

Prolongement

- 6) Qu'est-ce qui peut expliquer l'entêtement du membre du jury le plus agressif ?
- 7) Selon vous, quelle est la thèse principale soutenue dans ce film ?

L'excès d'implication émotionnelle, la subjectivité, les a priori (sociaux/culturels), l'inconscient posent problème/interfèrent avec notre jugement objectif/notre logique.

Le système judiciaire a recours au jugement humain, la marge d'erreur est donc importante, inévitable.